



Bourses à la mobilité

La bourse de mobilité d'études Erasmus+

Le calcul du montant de cette bourse prend en compte le pays de destination et la durée du séjour de mobilité.

L'établissement définit lui-même un taux dans les fourchettes décidées ci-dessous par l'Agence Nationale, applicable à tous les étudiants pour une même zone de destination en fonction des besoins et du montant de la subvention reçue.

L'établissement peut décider également de cas d'étudiants non allocataires ou partiellement allocataires (nombre de mois de bourse inférieur au séjour prévu).

Groupe 1 (pays participant au programme où le coût de la vie est plus élevé) : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni.

>> Taux appliqués par le CNSMD de Lyon pour l'année 2019/2020 pour le groupe 1 : 370 €/mois

Groupe 2 (pays participant au programme où le coût de la vie est moyen) : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Italie, Grèce, Malte, Pays-Bas, Portugal.

>> Taux appliqués par le CNSMD de Lyon pour l'année 2019/2020 pour les groupes 2 : 320 €/mois

Groupe 3 (pays participant au programme où le coût de la vie est plus faible) : République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie (et la Serbie à partir de la convention 2019).

>> Taux appliqués par le CNSMD de Lyon pour l'année 2019/2020 pour les groupes 3 : 270 €/mois

À savoir !

Ces versements sont conditionnés à la présentation par le bénéficiaire des pièces justificatives obligatoires : justificatif de présence, compte-rendu du séjour, évaluation de langue et validation du contrat d'études, faute de quoi la totalité de la bourse devra être remboursée au Conservatoire.

Le conservatoire peut faire bénéficier un étudiant pour une mobilité en Allemagne d'une **bourse de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse** (voir ci-dessous). Le bénéficiaire ne peut alors plus être allocataire d'une bourse Erasmus+.



La Bourse Région Mobilité Internationale Etudiants

Le CNSMD de Lyon utilise [le système de bourses dédiées à la mobilité internationale des étudiants mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes](#) pour aider les étudiants du CNSMD de Lyon en complément des montants des bourses de mobilité Erasmus+ et pour les mobilités hors Europe.

Le CNSMD de Lyon ne peut présenter qu'un nombre fixe de dossiers (autour de 20) à la commission régionale d'attribution qui choisit les projets. Elle se réunit deux fois par an (avril et octobre).

Le montant de cette bourse est fixe : 95 € par semaine de scolarité pour pour une mobilité de 4 à 36 semaines.

Les étudiants boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité perçoivent une aide complémentaire forfaitaire par séjour d'un montant variable selon leur échelon de bourse sociale :

- Echelon de bourse 7 : 530 euros
- Echelon de bourse 6 : 455 euros
- Echelon de bourse 5 : 380 euros
- Echelon de bourse 4 : 305 euros
- Echelon de bourse 3 : 230 euros
- Echelon de bourse 2 : 155 euros
- Echelons de bourse 1 et 0bis : 80 euros

Rappel

L'étudiant Erasmus+ est dispensé du paiement de tout droit de scolarité dans l'établissement d'accueil. Il paye ses droits au CNSMD de Lyon dans les mêmes conditions que s'il étudiait sur place (exemption pour les boursiers sociaux).

À savoir !

Les étudiants boursiers sur critères sociaux continuent à toucher leur bourse CROUS pendant leur séjour à l'étranger.

Autres bourses à la mobilité

Les bourses suivantes ne sont pas coordonnées par le CNSMD de Lyon et concernent les pays suivants :

Allemagne

Deux organismes proposent des bourses afin de financer des projets de séjours en Allemagne hors Erasmus+, des formations linguistiques et des séjours de recherche :



- [Office franco-allemand pour la Jeunesse](#) (OFAJ)
- [Office allemand d'échanges universitaires](#) (DAAD)

Etats-Unis

La bourse [Fulbright](#) est destinée aux étudiants de nationalité française de niveau master ou doctorat qui souhaitent préparer un diplôme de niveau Master ou Doctorat aux Etats-Unis. Elle ne permet donc pas de financer un projet de mobilité aux Etats-Unis dans le cadre d'un échange avec une université américaine partenaire du CNSMD de Lyon. C'est une aide à la poursuite d'études aux Etats-Unis. Pour présenter une candidature, il faut avoir validé au moins 3 années d'études supérieures et avoir une très bonne connaissance de la langue anglaise. Date limite de dépôt de candidature : **1er décembre 2019**. Durée de la bourse : Une année académique – départ à partir du 1er août 2020 (bourse non-renouvelable).

Pays-Bas

[Le Réseau Franco-Néerlandais](#) accorde des « **Bourses Éole** », aides financières à la mobilité, destinées à des étudiant-es en master et à des doctorant-es, toutes disciplines confondues, pour un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas.

- Session Automne 2019 : [ouverte](#) jusqu'au 3 novembre 2019
- Session Printemps 2020 : lancée d'ici mars

Québec

Les aides de l'[Office Franco Québécois pour la Jeunesse](#) (OFQJ) permettent de contribuer à financer les projets d'études au Québec, Canada.

Royaume-Uni

La [bourse Entente Cordiale](#) est un prestigieux programme de financement destiné aux étudiants français et britanniques de deuxième cycle (supérieur à bac+3) souhaitant effectuer une année d'études ou de recherche au Royaume-Uni ou en France.

Pour plus d'informations : consultez le [Guide des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture](#) (France – édition 2019) publié par la [Fondation Interarts](#), [On the Move](#) et [PRACTICS](#).

Bourse de mobilité internationale de crédits

Mise en place d'un nouveau dispositif pour des aides à la mobilité avec des **pays hors des pays de l'Union Européenne et rattachés**.

Les bourses seront très peu nombreuses et plus nombreuses pour l'accueil que pour le départ.

Vous serez informés ultérieurement du fait que le CNSMD Lyon aura accès à ces bourses. En



tout état de cause, elles ne concerneront que des destinations de partenariats ciblés du (Montréal et éventuellement autres du continent américain). Pour l'instant le CNSMD de Lyon utilise [le système de bourses dédiées à la mobilité internationale des étudiants mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes](#) pour aider les étudiants à financer leurs séjours hors Europe.

Les bourses Mécénat Musical Société Générale (MMSG)

Aide proposée par l'établissement en soutien à la mobilité des étudiants en musique uniquement. Elles concernent les étudiants en fin de scolarité, essentiellement en Master. La demande est autorisée à partir de la troisième année de licence. Elles financent des projets de septembre à août. Les bourses MMSG peuvent contribuer au financement de mobilités (hors Erasmus+ et hors poursuites d'études).

Prêts Erasmus+ pour un master à l'étranger

Les étudiants de l'enseignement supérieur **admis dans un programme complet de Master dans un pays étranger**, mais reconnu comme pays programme Erasmus+, peuvent faire une demande de prêts Erasmus+. Le pays en question doit être différent du pays de résidence de l'étudiant et du pays dans lequel l'étudiant a obtenu son diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur (licence ou équivalent). Et l'établissement en question doit être titulaire de la [charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur](#).

Attention : aucun prêt ne peut être octroyé si vous étudiez à l'étranger pour une partie seulement du master. Dans ce cas, vous pouvez avoir droit à une bourse Erasmus+ (voir ci-dessus).

Les prêts Erasmus+ visent à protéger les étudiants des difficultés financières en prévoyant des garanties sociales:

- prêts ne nécessitant pas de garanties personnelles ou familiales, favorisant ainsi l'égalité d'accès;
- taux d'intérêt favorables, inférieurs au marché;
- modalités de remboursement qui accordent aux étudiants un délai allant jusqu'à deux ans pour trouver un emploi avant de commencer à rembourser.

Les étudiants pourront emprunter jusqu'à **12 000€ pour un cursus d'1 an** ou **18 000€ pour un cursus de 2 ans**.

Ce dispositif a été lancé en mai 2016 en France où les deux piliers de la BPCE vous proposent des solutions de prêts aux étudiants sortants & entrants de/en France :

- [La Banque Populaire](#)
- [La Caisse d'Épargne](#)

Pour déposer une candidature, les étudiants doivent s'adresser directement aux banques ou



agences de prêts participantes. Une demande doit être introduite par l'intermédiaire d'une succursale des banques ou par voie électronique, en fournissant les documents suivants:

- dernier diplôme obtenu avant le master auquel vous postulez;
- reçu des droits d'inscription OU preuve documentaire de l'admission et du coût du programme de master.

En savoir plus : [site internet de la Commission européenne](#)

Portail de bourses d'études european-funding-guide.eu

La plateforme www.european-funding-guide.eu permet aux lycéens, aux étudiants ainsi qu'aux doctorants de trouver gratuitement des aides financières pour leurs cursus académiques. Pour la première fois en France un site utilise un algorithme de mise en correspondance qui n'affiche que les bourses, subventions, récompenses et prix qui concordent réellement avec le profil individuel de chaque étudiant.

Ces 12 000 programmes de financement recouvrent de nombreux domaines pour lesquels les étudiants peuvent avoir besoin d'une aide financière – allant des coûts de la vie courante, des frais d'inscription et de résidence jusqu'aux dépenses supplémentaires pour les semestres à l'étranger, les cours de langue ou les budgets liés aux projets scientifiques. De nombreux articles sont également proposés notamment sur les thèmes liés à la candidature aux bourses d'études.